

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application de l'article R*.1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

Coordonnées du demandeur d'ACS / Contact details of the ACS owner :

GROHE AG
Industriepark Edelburg
58675 HEMER
Allemagne

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Mitigeur lavabo infrarouge / Infrared-electronic basin mixers 36457000

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference :

24 ACC LY 135

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 : aucun essai n'est nécessaire pour délivrer cette ACS.

Tests date (according to the standard XP P 41-280): A testing is not required to issue this ACS.

Commentaires: les composants organiques sont conformes à l'arrête du 29 mai 1997 modifié. L'industriel s'engage à détenir les preuves de la conformité des composants métalliques aux dispositions de l'arrêté du 25 juin 2020.

Comments: organic components are compliant with the decree dated 29th May 1997 modified. The manufacturer is committed to hold on evidence of compliance with Decree June 25, 2020 regarding metallic components.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

Mitigeurs lavabo infrarouge / Infrared-electronic basin mixers

Références / References (7 références) :

36273000	36458000
36454000	36459000
36455000	36464000
36457000	

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE

Signature :

Responsable MCDE

CARSO - L.S.E.H.L.

Date de délivrance / Date of issue : 23 Août 2024

Date d'expiration / Expiry date : 23 Août 2029

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 19 ACC LY 488

F_MC060-b 15/09/2014 MLN